

Vous allez être opéré(e) en ambulatoire

Petit manuel d'utilisation pratique

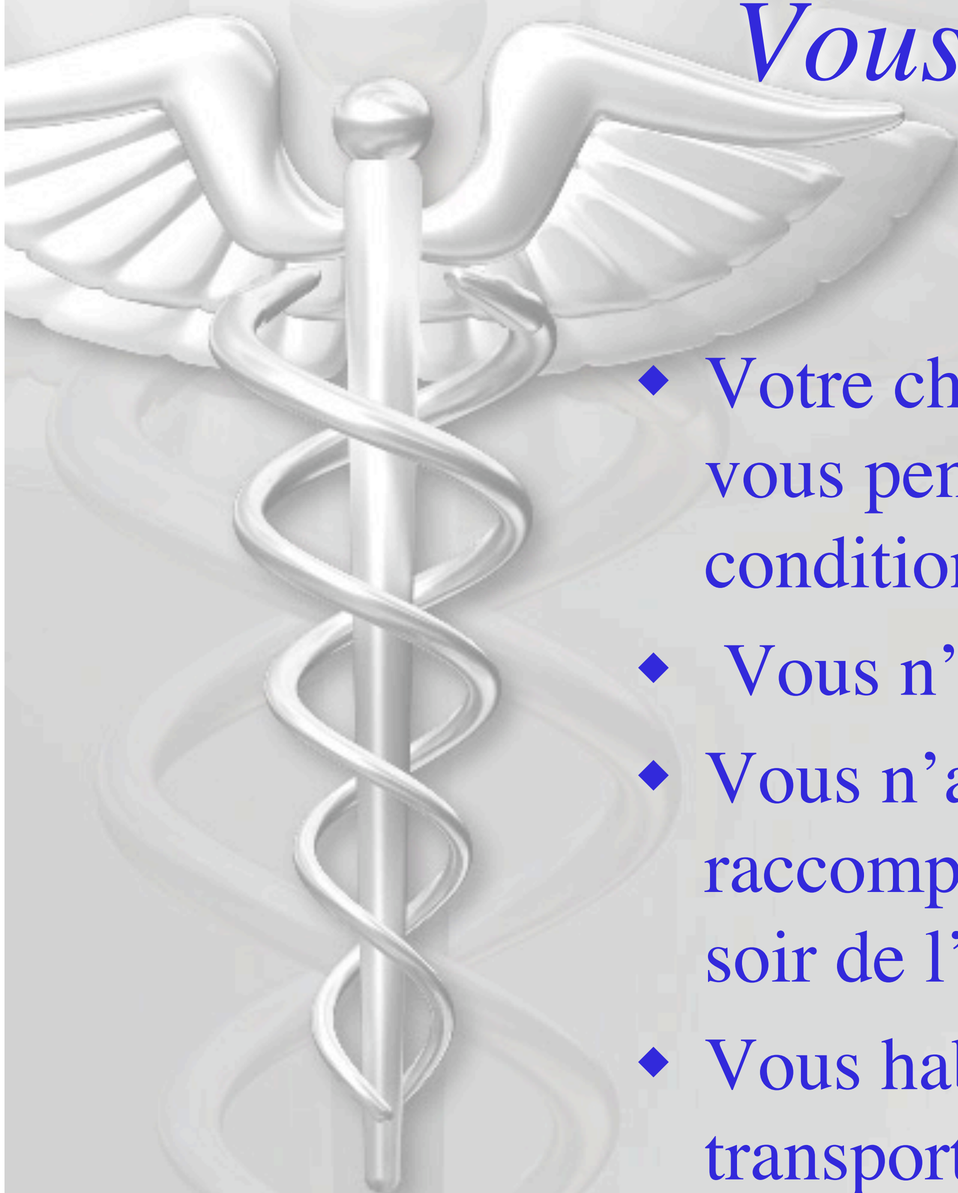
Docteur Alain Granier

Quels sont les bénéfices pour vous ?

- Vous sortirez le jour même après votre intervention et dormirez chez vous le soir
- Le risque de complication et d'infection nosocomiale est infime (diminué par 5 par rapport à une hospitalisation prolongée)
- Vous récupèrerez plus rapidement et reprendrez rapidement votre vie habituelle et vos activités

Pouvez vous en bénéficier?

- Votre chirurgien et votre anesthésiste vous proposeront cette prise en charge
  - En fonction de l'intervention prévue
  - De votre condition physique
  - De votre entourage



Vous ne pouvez pas en bénéficier si

- Votre chirurgien ou anesthésiste ne vous pensent pas apte car votre condition physique est précaire
- Vous n’avez pas le téléphone
- Vous n’avez personne pour vous raccompagner et rester avec vous le soir de l’intervention
- Vous habitez à plus d’une heure de transport d’un établissement hospitalier



Que devez vous faire ?

- Avant tout bien comprendre l'intervention et ses suites en posant toutes les questions à vos médecins
- Prendre un RDV et Préparer votre consultation avec l'anesthésiste en amenant vos documents médicaux et ordonnances
- Faire votre réservation administrative (pré admission) avec carte vitale et de mutuelle

Préparez votre intervention

- Procurez vous les médicaments prescrits par votre chirurgien
- Prenez comme votre chirurgien vous le demande une douche antiseptique la veille au soir et le matin de l'intervention
- Rasez ou épilez la zone à opérer le matin
- Ne mangez, ne buvez, ne fumez plus dès minuit la veille de l'intervention
- Venez avec des vêtements propres

Le jour de l'intervention

- En fonction du type d'anesthésie après votre intervention vous séjournerez quelques temps en salle de réveil puis on vous ramènera dans votre chambre
- Vous pourrez dès accord des médecins vous alimenter puis vous lever avec l'aide du personnel soignant
- Votre sortie ne se fera qu'après la visite et accord de votre chirurgien ou de votre anesthésiste si vous êtes accompagné (e)

A la maison

- Ne conduisez pas pour rentrer
- Ne restez pas seul les 24 premières heures
- Prenez bien les traitements prescrits selon les horaires indiqués même si la douleur est minime
- Alimentez vous légèrement

Les jours suivants

- Ne restez pas au lit
- Marchez tous les jours au moins une heure
- Respectez les consignes de votre chirurgien en fonction de l'intervention dont vous avez bénéficié (e)
- Prenez une douche tous les jours
- Limitez les activités physiques importantes (gros ménage, objets lourds, sports violents)

Alertez votre médecin

- Si vous avez des écoulements sur vos cicatrices
- De la fièvre ou des frissons
- Une douleur non soulagée par les calmants prescrits

Une consultation post opératoire est prévue systématiquement

Mais votre chirurgien et votre anesthésiste sont joignables en téléphonant à la clinique ou à leur secrétariat, n'hésitez pas en cas de signe qui vous inquiète à les contacter.